

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DE LA JUSTICE ET DU  
T R A V A I L

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL

DU 10/11/77

DECRET N° 77/566/MJT/DGT/DCGPCE/4/3/5

portant intégration et nomination de Ma-  
demoiselle MBOUNDZI Marie dans les cadres  
de la catégorie A, hiérarchie I du person-  
nel Diplomatique et Consulaire.

LE DEUXIEME VICE PRESIDENT DU COMITE MILI-  
TAIRE DU PARTI PREMIER MINISTRE CHEF  
DU GOUVERNEMENT MINISTRE DU PLAN

1/ISLS:

- (/u l'Acte fondamental du 5 Avril 1977;  
(/u la Loi 15/62 du 3 Février 1962 portant statut général  
des fonctionnaires;  
(/u l'Arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement  
sur la solde des fonctionnaires;  
(/u le Décret 61/143 du 27 Juillet 1961 portant statut com-  
mun des cadres du personnel Diplomatique et Consulaire;  
(/u le Décret 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des  
rémunérations des fonctionnaires;  
(/u le Décret 62/195/FP du 5 Juillet 1962 fixant la hiéar-  
chisation des diverses catégories des cadres;  
(/u le Décret 62/197/FP du 5 Juillet 1962 fixant les caté-  
gories et hiérarchies des cadres créées par la Loi 15/62 du 3 Février  
1962 portant statut général des fonctionnaires;  
(/u le Décret 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la no-  
mination et à la revocation des fonctionnaires;  
(/u le Décret 63/81/FP-BE du 26 Mars 1963 fixant les condi-  
tions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doi-  
vent subir les fonctionnaires stagiaires notamment en ses articles  
7 et 8;  
(/u le Décret 67/50/FP-BE du 24 Février 1967 règlementant  
la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires  
relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et  
reclassements;  
(/u le Protocole d'accord du 5/8/1970 signé entre la Répu-  
blique Populaire du Congo et l'URSS;  
(/u l'Acte fondamental du 3 Avril 1977 structurant le Comi-  
té Militaire du Parti et nommant le Premier Ministre Chef du Gouver-  
nement Ministre du Plan;  
(/u le Décret 77/165 du 5 Avril 1977 portant nomination des  
membres du Conseil des Ministres;  
(/u la lettre n° 2170/MEN/DO/G11 du 17/8/1977 du Directeur  
de l'Orientation transmettant le dossier de l'intéressée;

.../...

DECRETE :

ARTICLE 1°:- En application des dispositions combinées du décret 61/143 du 27/7/1961 et du Protocole d'accord du 5/8/1970 susvisés, Mademoiselle MBOUNDZI Marie née le 31/5/1949 à Poto-Poto Brazzaville, titulaire du diplôme de Traducteur Redacteur d'Espagnol et Russe obtenu à l'Institut Pédagogique d'Etat des Langues Etrangères Maurice Thorez de Moscou(URSS) est intégrée dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I du Personnel Diplomatique et Consulaire et nommée au grade de Secrétaire des Affaires Etrangères stagiaire indice 710.

ARTICLE 2°:- L'intéressée est mise à la disposition du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération.

ARTICLE 3°:- Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service, sera publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Par le Deuxième Vice President du Comité Militaire du Parti,  
~~Président du Comité Militaire du Parti, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan;~~

*[Handwritten signature and scribbles over the text]*  
BRAZZAVILLE LE 10 Mars 1971

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération,

*[Handwritten signature]*  
Theophile O B E N G A.-

Colonel Louis SILVAIN COMA

Le Ministre de la Justice et du Travail,

*[Handwritten signature]*  
Alphonse MOISSOU-POUATI.-

Le Ministre des Finances.

AMPLIATIONS:-

- JORPC.....1
- DGT/DCGPCE.....3
- DGT/BST.....1
- D.F.....3
- C.F.....1
- M.AFF.ETR.ET COOP.1
- S.G.AFF.ETR.....2
- INTERESSEE.....1 *[Handwritten mark]*
- DOSSIER.....3
- SGCM/BC.....2

*[Handwritten signature]*

Henri L O P E S.-